Communiqué de presse, Département Le Département de Seine-et-Marne modernise son logo

1 document Publié le 1 février 2022

- ## Communiqué de presse - modernisation du logo CD77 (le 01/02/2022) PDF-596.22 Ko
    - Téléchargement

Afin de dynamiser son image et d'améliorer sa visibilité auprès des usagers, le Département de Seine-et-Marne rafraîchit son logo et fait évoluer son identité visuelle. Déployé à partir du 1er février 2022, le logo institutionnel modernisé s'accompagne ainsi d'une nouvelle charte graphique à l'image de la collectivité, pleinement tournée vers l'avenir au service des Seine-et-Marnais.

Fin 2021, une démarche de modernisation du logo et de la charte graphique du Département de Seine-et-Marne a été engagée afin de répondre à trois objectifs :

- apporter davantage de cohérence dans l'identité visuelle du Département,
- améliorer sa visibilité,
- moderniser son image

Le Département s'est appuyé sur l'agence de communication Epiceum, spécialisée dans l'identité visuelle des collectiv ités. Il a fait le choix de s'inscrire dans la continuité, tout en apportant de la modernité à son identité visuelle à travers une charte entièrement repensée.

« Nous voulons rapprocher les citoyens de la collectivité. Ce logo nous permet de gagner en visibilité et en modernité : c'est important pour que les habitants puissent mieux identifier les compétences départementales et les services que nous leur proposons. Il continue à écrire une histoire, mais traduit aussi la nouvelle énergie que nous souhaitons insuffl er au territoire en ce début de mandat, avec des actions fortes au service des Seine-et-Marnais », souligne le Président Jean-François Parigi.

Le logo modernisé conserve ainsi l'un des repères forts de l'identité visuelle de la Seine-et-Marne : le nombre 77. Rede ssiné avec plus de rondeur, le gimmick « 77 », est tourné vers l'avenir telle une flèche pour refléter la dynamique de p rojets du territoire et de la collectivité.

Le choix de la typographie, résolument actuelle, et l'association de deux couleurs, un bleu profond et un bleu clair, per mettent aussi de rajeunir et fortifier l'image du Département. La version institutionnelle, qui offre une meilleure visibilité grâce à sa hauteur, est complétée d'une déclinaison horizontale.

Dans le cadre de la charte graphique, cette version institutionnelle pourra être déclinée dans d'autres couleurs, en s'a ppuyant sur une palette de couleurs toniques qui viendra enrichir l'identité visuelle du Département de Seine-et-Marne en apportant énergie et vitalité.

Le déploiement de ce logo se fera progressivement sur l'ensemble des supports de communication du Département. D ans une démarche éco-responsable, les stocks existants avec l'ancien logo seront écoulés avant la réédition de nouve aux supports. Concernant le volet signalétique, le déploiement s'étalera sur plusieurs années (au moins jusqu'en 2025).

« Depuis de nombreuses années, un grand nombre de nos panneaux signalétiques avaient besoin d'être renouvelés e n raison de leur obsolescence, de leur état dégradé ou d'une visibilité insuffisante. Le rafraîchissement du logo de la c ollectivité va permettre d'impulser ce chantier indispensable pour améliorer l'information de tous les Seine-et-Marnais », ajoute le Président du Département de Seine-et-Marne. La nouvelle version du logo institutionnel et la charte d'usag

e associée sont à disposition des partenaires de la collectivité sur le site Seine-et-Marne.fr.

Contacts presse :

- Pauline Maingre –06.72.84.70.49 – pauline.maingre@departement77.fr
- Anne-Laure Boinnard – 06.79.38.52.96 – anne-laure.boinnard@departement77.fr